

N'hésitez pas à déléguer les devoirs du soir

Les devoirs du soir représentent la première cause de conflit entre les adolescents et leurs parents.

Pourtant, en rentrant d'une journée de travail et avant de préparer le repas, quelle mère a envie de crier sur son enfant pour qu'il « *s'y mette enfin* » ? Ou de passer une partie de sa soirée à l'aider à comprendre un point du cours, alors qu'elle-même se sent « *larguée* » ? Organiser un soutien pour assurer la réussite scolaire de son enfant s'avère nécessaire dès la rentrée. Mais l'idée même de déléguer une chose aussi importante que le travail de son enfant effraie plus d'une mère soucieuse de bien faire. Qu'elles se rassurent ! Confier le suivi des devoirs à un tiers ne revient pas à déléguer l'éducation de l'enfant, mais seulement son instruction. Un choix selon lequel chacun a tout à y gagner. Les enfants parce qu'ils trouvent de la compétence, les parents parce qu'ils se libèrent l'esprit. La solution Internet On trouve des pépites sur le web. Qu'il soit en filière générale ou professionnelle, votre enfant peut véritablement gagner en efficacité dans ses devoirs, bien mémoriser ses cours, mieux les comprendre et trouver un soutien sérieux par le biais d'Internet. Prévoyez dès la rentrée de pallier vos absences de début de soirée. Pour vous y aider, le site de Maxi-Cours (www.maxicours.com) met en ligne

le contenu des programmes allant du primaire au lycée. Ce site renvoie à des exercices interactifs qui permettent de mémoriser les notions clés et les détails du cours. « *Le site présente l'avantage d'offrir à l'enfant une calculatrice, des fonds de cartes vierges, des lexiques, une liste de verbes anglais irréguliers, un planning de révisions, le tout en accès direct et rapide, décrit Sophie, dont le fils Nicolas est inscrit sur MaxiCours. Mon fils n'est plus sans cesse en train de chercher son Bescherelle, son dictionnaire, les définitions de ses professeurs, ses cours des années précédentes. Désormais, il se concentre sur ses devoirs grâce à l'ordinateur.* » La toile voit se multiplier les sites d'information à destination des scolaires. Sachez vous en servir pour votre enfant, en gardant à l'esprit que l'accès à l'information ne suffit pas à résoudre un problème de compréhension.